



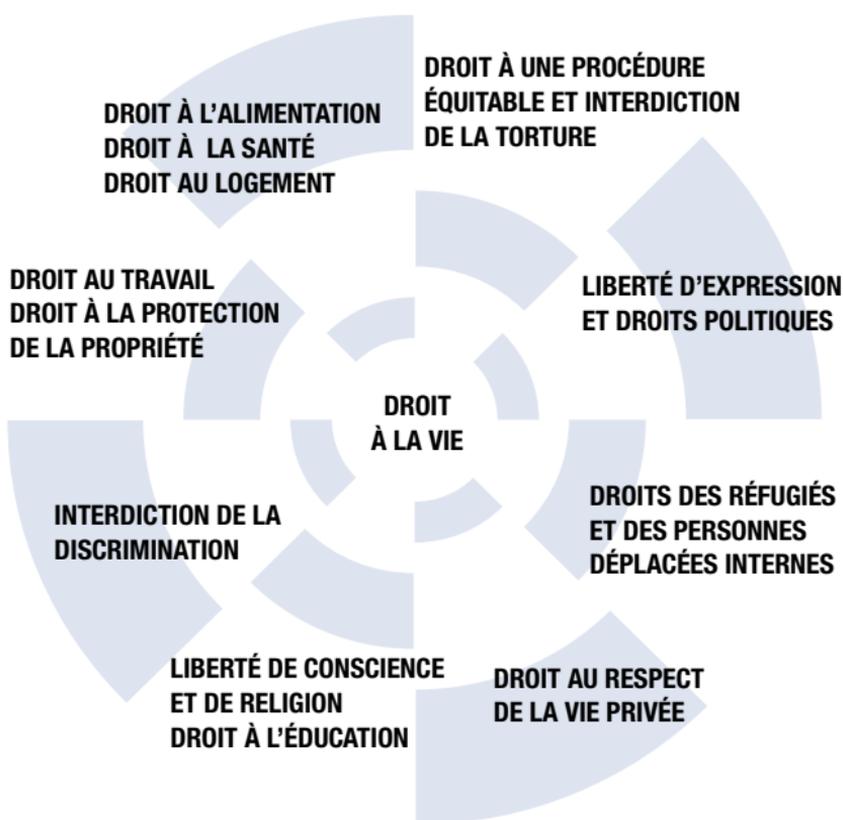
CENTRE SUISSE DE COMPÉTENCE POUR LES DROITS HUMAINS



Schweizerisches Kompetenzzentrum für Menschenrechte (SKMR)
Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH)
Centro svizzero di competenza per i diritti umani (CSDU)
Swiss Centre of Expertise in Human Rights (SCHR)

LA SUISSE ET LES DROITS HUMAINS

Les droits humains sont un élément essentiel du régime juridique suisse. Ils émanent de conventions internationales ratifiées par la Suisse. Les libertés civiles et les droits politiques sont en outre garantis par la Constitution suisse, qui les érige au rang de droits fondamentaux.



La Suisse a largement contribué à l'essor des principes du droit international visant à protéger l'individu.

Si les droits humains sont généralement bien respectés en Suisse, il arrive aussi que cela ne soit pas le cas. Ce sont surtout les membres les plus vulnérables de la société, comme les enfants, les personnes migrantes ou celles porteuses de handicap, qui risquent de voir leurs droits violés.

LE CSDH COMBLE DES LACUNES

Les questions touchant aux droits humains sont souvent complexes.

Comment organiser la prise en charge des personnes âgées dans le respect de leurs libertés fondamentales ?

Que pouvons-nous faire contre les discriminations ?

Comment les entreprises suisses peuvent-elles empêcher que leurs investissements à l'étranger portent atteinte aux droits humains ?

En Suisse aussi, un travail d'information doit être fourni et des mesures doivent être prises dans le domaine des droits humains. Le Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) soutient les autorités, les ONG ainsi que le secteur privé dans la mise en œuvre des obligations internationales en matière de droits humains en Suisse.

PORTRAIT

Le CSDH

- **regroupe des spécialistes des droits humains, actifs dans les Universités de Berne, Fribourg, Genève, Neuchâtel et Zurich ;**
- **mène à terme, dans le contexte suisse, des projets de recherche de haut niveau avec une approche essentiellement pragmatique et répondant aux besoins des professionnel-le-s du domaine ;**
- **est indépendant sur le plan politique ;**
- **fournit des prestations à la Confédération ;**
- **réalise des mandats pour des autorités, des ONG et le secteur privé ;**
- **n'est pas une Institution nationale des droits humains (INDH) au sens des Principes de Paris approuvés par l'Assemblée générale des Nations Unies.**

PRESTATIONS

Le CSDH

- **rédige des études et des avis de droit à caractère pratique sur des thématiques actuelles ;**
- **organise des colloques et des cours de formation continue ;**
- **réalise un travail d'information et de conseil ;**
- **renforce les compétences des différents acteurs œuvrant à la défense et à la promotion des droits humains ;**
- **analyse les normes internationales applicables aux entreprises actives ou sises en Suisse et les transpose à la réalité suisse ;**
- **encourage le débat public sur les droits humains ;**
- **ne prend pas en charge les cas individuels.**

**« Tous les êtres humains
naissent libres et égaux en
dignité et en droits. »**

Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948

Centre suisse de compétence
pour les droits humains (CSDH)
Schanzeneckstrasse 1
Case postale
3001 Berne
www.csdh.ch

Tél.: +41 (0)31 631 86 51
skmr@skmr.unibe.ch